

Epreuve :101..... Matière : ...04.36..... Session :2020.....

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroter chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

^ L'Éducation physique et sportive a toujours dû réinterroger ses missions dans des contextes sociaux et politiques divers.⁷ (Marsault, Socio-Histoire de l'éducation physique, 2009).

En effet, l'évolution de la société induit une évolution des valeurs dominantes, des conceptions, des organisations, c'est à dire un changement du rapport entre les enseignants et les élèves au sein de l'École. Ainsi, l'éducation physique et sportive (EPS) se verra attribuer différents objectifs, différentes finalités afin de répondre aux enjeux du système éducatif, étroitement liés aux enjeux sociaux.

Il nous paraît alors intéressant de se demander si l'affirmation de la citation portant sur le fait que le système scolaire français vise à domestiquer le corps à travers des normes répressives de par l'incorporation de valeurs dominantes dans un objectif de civilité du corps, a-t-elle été toujours dominante dans la conception et l'organisation des pratiques physiques scolaires proposées en EPS depuis 1936 ?

Tout d'abord, nous pouvons définir "domestiquer le corps" comme éduquer le corps. L'éducation peut être définie comme "l'action d'une culture sur une nature" (Ulmann, École et culture, 1966). La culture représente les différentes manières de se comporter dans la société, de se tenir. C'est un ensemble de traits distinctifs, intellectuels, spirituels, affectifs, matériels qui caractérisent une société (UNESCO, 1982).

"La relation à l'espace, au temps, au travail, à la hiérarchie, aux autres" est donc étroitement liée à la notion de culture. Les différentes relations sont cadrées par "un réseau de normes répressives, de codes, d'apprentissages et d'interdits très précis". Le réseau fait référence au règlement de l'établissement, aux normes de civilité, c'est à dire respecter les lieux, respecter les enseignants, le personnel ainsi que les autres élèves. Peut-on dire que ces normes, ces codes ont évolués depuis 1936?

L'objectif de ce réseau de normes très strictes est la "civilité du corps". La civilité du corps c'est la façon de se tenir en société, la civilité représente les bonnes manières. Elle fait partie intégrante de la citoyenneté. La citoyenneté, c'est faire preuve de civisme, de civilité, avoir son propre jugement et réguler son comportement. C'est respecter "des codes, des valeurs, des morales" (Prost, Education à la citoyenneté, 1999).

La civilité du corps repose sur l'incorporation des "valeurs dominantes". Les valeurs sont "des principes, des idéaux qui régissent les comportements et les jugements d'un individu, d'un groupe ou d'une société" (Revue Sciences Humaines, 1992). Cependant, ces valeurs évoluent selon les périodes. Tantôt hygiéniques, de respect et de discipline dans une société d'après guerre. Puis des valeurs de performance dans une société de compétitivité. Et pour finir des valeurs de respect, de vivre ensemble dans une société individualiste. Dans quelles mesures ces valeurs dominantes ont-elles impacté l'évolution des relations pédagogiques?

Enfin, un élément majeur de la question réside dans "la conception et l'organisation des pratiques physiques scolaires". La conception c'est le choix que fait l'enseignant dans la programmation, mais aussi au sein des activités. L'organisation correspond à la manière d'organiser son enseignement, la place et le rôle des élèves au sein de celui-ci.

Le sujet nous demande si l'affirmation présente dans la citation "a-telle été toujours dominante dans les conceptions et l'organisation des pratiques physiques scolaires". Par "dominante", nous entendons le fait que la civilité du corps à travers des normes repressives a toujours été un enjeu majeur. Les conceptions et pratiques physiques n'ont-elles pas évolué pour laisser place à plus de liberté depuis 1936?

Nous défendrons l'idée selon laquelle une telle affirmation n'a pas toujours été dominante dans la conception et l'organisation des pratiques physiques scolaires proposées en EPS depuis 1936.

Nous prendrons position sur le fait que la conception et l'organisation des pratiques physiques ont évolué vers plus de liberté. Tout d'abord, une utilisation de normes repressives pour former un citoyen respectueux, discipliné, obéissant dans une société en reconstruction. Puis l'utilisation de codes et d'apprentissages très précis pour former un citoyen compétitif dans une société de productivité. Puis pour finir, une organisation et une conception de plus en plus libérale dans une société en quête d'autonomie et de responsabilité.

Cependant, certains concepteurs et enseignants tentent de sortir de cette organisation stricte et normée et proposent de sortir de ce réseau de codes pour passer d'une civilité du corps à une éducation de la personne.

Pour répondre à cette problématique, nous allons proposer un plan en trois parties.

Dans une première partie, de 1936 à 1958, date à laquelle De Gaulle monte au pouvoir, nous allons démontrer que cette affirmation est dominante puisque la conception et l'organisation des pratiques se fait de manière stricte et directive dans l'objectif de former un citoyen utile dans un corps sain, dans une société où il faut redresser la nation.

Cependant, nous allons voir que certains concepteurs défendent une éducation plus libérale, laissant place à la notion de plaisir, de découverte de soi.

Ensuite, nous allons démontrer dans une seconde partie, de 1958 à 1981, date à laquelle Mitterrand monte au pouvoir, que cette affirmation reste encore dominante à travers une conception et une organisation des pratiques autour de l'effort, du sérieux et de la compétition dans le but de former un citoyen sportif et compétitif dans une société de performance.

Cependant, l'évolution des valeurs au sein de la société va permettre de se détacher petit à petit de ce réseau de normes pour donner plus de responsabilités aux élèves.

Pour finir, nous allons démontrer que de 1981 à nos jours, cette affirmation n'est plus dominante puisque la conception et l'organisation des pratiques laisse place à l'autonomie, à la responsabilité. La notion de règles devient alors manipulable dans le but de former des citoyens adaptatifs et responsables dans une société en crise.

Toutefois, ce réseau de norme est toujours présent pour lutter contre toutes formes de déviances.

Epreuve :101..... Matière :0436..... Session :2020.....

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

Tout d'abord, nous allons montrer que de 1936 à 1958, cette affirmation est dominante puisque les relations à l'espace, au temps, à la hiérarchie se font à travers des normes répressives au sein de la conception et l'organisation des pratiques dans le but de former un citoyen obéissant et discipliné dans un corps sain.

La pédagogie utilisée à cette période est très directive. En effet, l'enseignant est un "commandant, un chef d'orchestre qui compte et bas la mesure" (Arnaud, Les savoirs du corps, 1983). Dès lors, l'organisation des pratiques physiques scolaires se fait de manière très cadrée et autoritaire. La relation à l'espace est stricte. D'après Michon et Caritey dans Histoire Générale d'une profession : les enseignants d'EPS, 1998 les élèves étaient "en rang, alignés". Les valeurs de discipline et de respect se transmettent à travers "une reproduction de mouvement de manières collectives et uniforme" (Gouard, 1996). De surcroît, le maître apparaît comme le modèle unique, et l'élève comme un objet (Marsenach, 1982). La relation pédagogique directive vise alors à domestiquer les corps. La "conception" des pratiques se fait à travers la relation à l'espace et aux autres, les élèves respectent un placement qui laisse peu de place aux échanges avec les autres élèves. En 1943, dans le centre d'éducation générale nous pouvons voir des élèves pratiquer le basket ball alignés en répétant les gestes de l'enseignant...5.1.16

(ZORO, L'EPS à l'école en France, 2002). La liberté était signe d'anarchie et les élèves devaient alors se conformer. Ils étaient considérés comme des réceptacles à normaliser (Gleyse, 2004).

Cette conception et cette organisation basée sur un réseau de normes strictes s'expliquent dans un contexte de redressement national. En effet, dans cette période de guerre et d'entre deux guerres, la crainte de la dégénérescence est forte. "Les corps sont meurtris et malades" (Rieux, La France de la IV^e République, 1980).

De plus l'Inspecteur Berthoumieux indique en 1946 que "80% des jeunes ont des insuffisances respiratoires et physiologiques". La formation d'un corps sain à travers une organisation très normée devient alors prégnante.

Cependant, certains concepteurs défendent une éducation plus libérale laissant place au plaisir et faisant passer à l'arrière plan le réseau de normes précises.

"L'ère médicale doit laisser place à l'ère pédagogique et didactique" (Athali, De l'Amicale à l'AEPS, 2008).

Dès lors nous pouvons voir une évolution dans la conception des pratiques. En effet, dans les Notes Techniques de l'ENSEP en 1946, il est demandé aux enseignants le respect des futurs élèves et l'écoute de ces derniers. Ainsi certains enseignants de l'ENSEP vont alors proposer des pratiques de plein air qui laissent place aux méthodes actives. Il y a alors une évolution de la relation à l'espace mais aussi à la hiérarchie. En 1955, André, enseignant d'EPS propose alors un enseignement du volleyball basé sur la pratique du début.

Il joue alors sur la relation à l'espace en aménageant le terrain, le filet et en proposant du rebond afin de permettre aux élèves de réussir. Baquet dans son ouvrage "Education Sportive" en 1948 propose de prendre en compte l'élève dans sa totalité, il s'appuie sur les sciences humaines. Pour lui il faut prendre en compte les envies des élèves, demander leur avis. La conception et l'organisation des pratiques basculent donc vers plus de liberté mais les pratiques directives restent dominantes.

Nous venons de voir que de 1936 à 1958, la conception et l'organisation des pratiques physiques scolaires proposés en EPS repose sur un réseau de normes répressives afin de veiller au redressement de la nation. Toutefois certains concepteurs commencent à défendre la place de la liberté et du plaisir pour une formation de la personne.

Nous allons maintenant démontrer que de 1958 à 1981, cette affirmation reste dominante à travers une conception et une organisation centrées sur l'imitation, l'effort et la compétition dans une société de performance. Cependant l'évolution des valeurs permet de se détacher de ce réseau de normes.

La formation des enseignants au sein des CREPS jusqu'au début des années 80 repose sur des compétences organisationnelles. L'EPS devient "l'annexe du club" (Andrieu, 1988). Si l'on considère la revue EPS comme "quasi journal officiel de la discipline" (DeFrance, la revue EPS à l'instar de ses éditoriaux, 2000) nous pouvons la considérer comme un indicateur des pratiques enseignantes d'une époque (Loflinet, A quoi sert l'EPS? 1996). Et dans la revue EPS des années 60, nous pouvons voir d'innombrables kinogrammes et reproductions de gestes

techniques d'athlète. Par exemple nous pouvons voir un article qui représente la décomposition en 15 images d'une roulade avant. De plus, nous pouvons trouver des contenus sur lesquels insister ou éviter.

(Deschamps, L'exemple de la gymnastique, 1968). Cela montre bien la précision des "apprentissage" et les "codes" à suivre. La relation à la hiérarchie reste directive à travers une pédagogie incitative où l'enseignant devient le modèle, la réplique absolue, celui du champion dont on analyse le style" (Leary, 1955)
L'EPS vise alors à domestiquer un corps sportif à travers un panel de technique.

La conception et l'organisation des pratiques basées sur la répétition, l'effort et le sérieux s'expliquent dans une société où l'enjeu culturel repose sur la compétitivité, la productivité (Milza et Bernstein, Histoire de la France au XX^e, 1990). Le culte de la performance est prégnant (Ehrenberg, Le culte de la performance, 1991). Ce qui explique l'objectif de civilité du corps sportif afin de briller à l'international.

Toutefois, des propositions vont à l'encontre de ce "réseau de normes repressives, de codes et d'interdits". En effet, les instructions officielles de 1967 évoquent la prise en compte de "l'épanouissement de l'enfant". La notion de liberté, de plaisir gagne alors de l'importance dans la conception et l'organisation des pratiques. Dès lors, Famose, Apprentissage du ski, 1964 propose un enseignement dans un espace beaucoup plus ouvert "l'apprentissage du ski consiste en une reorganisation de ses perceptions et non en une reproduction de gestuelles pré-construite". Cette proposition laisse place à plus de liberté et de choix et n'impose de suivre des règles strictes. De plus Pujade-Renaut, L'expression corporelle. langage du silence, 1974 propose un nouveau type de motricité à la fois moyen d'expression, objet de création et

Epreuve :1.01..... Matière :04.36..... Session :2.0.2.0.....

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

instrument de communication". Elle souhaite que les élèves prennent plaisir, développe une conscience de leur corps en proposant une conception de l'EPS reposant sur des valeurs de plaisir, de créativité laissant la possibilité d'exploiter l'espace, le temps, les relations aux autres de manière libre et non selon des normes répressives. Mais cette pratique semble peu acceptable puisque le système éducatif repose sur des valeurs d'efforts et de sérieux (Attali et St Martin, L'EPS de 1945 à nos jours : les étapes d'une démocratisation, 2004). Ensuite, nous pouvons retrouver cette volonté de sortir des le réseau de normes à travers la République des Sports (Lecoustre, 1969) où l'on souhaite prendre en compte l'avis des élèves, proposer des activités qui les intéresse. Cette volonté d'évolution de la conception et de l'organisation des pratiques s'explique notamment par l'évolution des valeurs de la société à partir du "Moment Mai 1968" (Zancarini-Founel, Un moment contesté, 2008). En effet la société devient de plus en plus libertaire et laisse place petit à petit à la formation de la personne citoyenne à travers des droits, des libertés.

Nous venons de démontrer que de 1958 à 1981 cette affirmation reste dominante pour répondre à la société de productivité, mais que l'évolution des valeurs dans la société laisse de plus en plus de place à l'autonomie, le plaisir, la prise de conscience. 9.1.16.

Nous allons maintenant démontrer dans une dernière partie de 1981 à nos jours que cette affirmation n'est plus dominante puisque la conception et l'organisation des pratiques laisse place à l'autonomie, la responsabilité et une nouvelle relation pédagogique plaçant l'enfant au centre des apprentissages apparaît. Néanmoins, un réseau de norme reste présent pour contre les déviances, les violences causés par l'individualisation de la société.

En 1981, l'EPS réintègre l'Éducation Nationale. Elle a alors pour objectif de lutter contre les inégalités et permettre la réussite de tous. Ainsi, les instructions officielles de 1985 / 1986 insistent sur le fait de mettre les élèves en autonomie, leur laisser plus de responsabilités et les rendre acteurs de leurs apprentissages. Les normes répressives et les interdits laissent alors la place à plus de liberté, un nouveau "rapport à l'espace, au travail, à la hiérarchie" à travers une pédagogie appropriative. La formation des enseignants évolue est le CAPEPS devient centré sur des compétences pédagogiques et didactiques (Armade - Escot, Profils de professionnels, 1993). Dès lors, au sein de l'association sportive, dans le programme 2016-2020 "Vers une génération responsable", les élèves sont formés pour devenir jeunes officiels (reporters, coaches, dirigeants, arbitre...). Cette conception de la pratique montre bien le changement de relation entre les élèves et les enseignants et l'évolution du réseau de normes. Suite à la loi Jospin de 1989, les élèves sont placés au centre des apprentissages et ont plus de liberté'. .00/16.

La formation à la citoyenneté ne repose plus uniquement sur la civilité mais sur une plus grande connaissance du monde et des capacités d'actions. Les valeurs de respect, de vivre ensemble se retrouvent à travers des pratiques beaucoup moins cadrées et normées. En effet, la citoyenneté passe également par le respect de l'environnement via des pédagogies ludiques. Nous pouvons prendre l'exemple du plogging (2020) qui propose aux élèves une course "éco-citoyenne" qui consiste à ramasser le maximum de déchets en courant. Cette organisation de l'EPS et l'AS dans un cadre beaucoup plus libre semble d'avantage répondre aux besoins des élèves en quête d'autonomie et de responsabilités. La conception de l'EPS passe d'un objectif de civilité du corps à une citoyenneté en acte à travers des valeurs de plaisir, d'hédonisme, de respect et de vivre ensemble. Cette conception et cette organisation autour d'un mode plus ludique et libertaire s'explique à travers une société de plus en plus individualiste (Lipovetski, *L'ère du vide*, 1999) où les élèves ont besoin de développer des compétences, de se sentir autonomes et responsables. Face à une société en crise, sous pression (Ehrenberg, *Société et dépression*, 1998), les enseignants proposent de nouvelles modalités pédagogiques rejetant les normes répressives pour un règlement construit et approuvé par les élèves.

Cependant, la montée de la violence, du au contexte économique et sociétal actuel (VanZanten, L'école de la périphérie, 2002) ne permet pas d'aller contre toute forme de normes répressives, de codes, d'apprentissages et d'interdits très précis. En effet, les enseignants, grâce à l'acquisition de savoirs professionnels organisent l'espace de travail de manière à imposer ou limiter certains échanges entre les élèves. De plus, la relation à la hiérarchie peut encore être basée sur l'autorité

dans certains établissements où la mise en autonomie reste difficile. Les enseignants jouent alors sur la relation aux autres et au travail à travers différents modes d'entrées dans les apprentissages parfois très cadrés ou parfois ludique (Bertrand, Enseigner l'EPS à des élèves difficiles, 2005).

Nous venons de voir que de 1981 à nos jours, une telle affirmation ne paraît plus comme dominante dès lors que la conception et l'organisation des pratiques laisse place à la liberté, l'autonomie dans une société de plus en plus responsable "où chacun devra prendre en main son propre destin" (Mermet, Francoscopie, 1997). Cependant la montée de la violence et de l'individualisme contraint les enseignants à garder un réseau de normes.

Pour conclure, nous venons de démontrer tout au long de ce devoir qu'une telle affirmation n'a pas toujours été dominante dans la conception et l'organisation des pratiques physiques scolaires proposées en EPS depuis 1936.

En effet, nous avons démontré que de 1936 à 1958, cette affirmation a été dominante dans la mesure où la conception de l'EPS visait à former un citoyen utile dans un corps sain, obéissant et respectueux dans un objectif de redressement national à travers des valeurs de disciplines. Toutefois certains concepteurs proposent une conception moins normée et répressive dans le but de prendre en compte la totalité de l'enfant.

Ensuite, nous avons démontré que de 1958 à 1981, cette affirmation reste dominante

Epreuve : 101 Matière : 0436 Session : 2020

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

dans la mesure où la conception et l'organisation de l'EPS vise à former un citoyen sportif, conquérant dans le but de briller à l'international.

Toutefois, l'évolution des valeurs au sein de la société permet de s'éloigner des normes répressives et des interdits précis pour laisser place à une pédagogie moins directive.

Enfin nous avons démontré que de 1981 à nos jours, cette affirmation n'apparaît plus comme dominante dans la mesure où la pédagogie est beaucoup moins directive et laisse place à l'autonomie, la responsabilité et le plaisir dans une société en constante évolution. Mais que la montée des violences et de l'individualisme ne permet pas de se détacher totalement des normes et des interdits précis.

Pour ouvrir nos propos, nous pourrions nous demander si le développement de l'ère du numérique peut apparaître comme une nouvelle relation à l'espace, au temps, au travail et aux autres afin de participer à une citoyenneté en acte. En effet, le numérique apparaît comme une solution pour la formation du citoyen actuel en quête d'autonomie constante.

Concours section : CAPEPS EXTERNE CAPEPS

Epreuve matière : DISSERTATION

N° Anonymat : **A000560147**

Nombre de pages : 16

16.25 / 20

14/16.

